

3 décembre 2010

**Déclaration de S.E. M. Joseph Deiss,
Président de la 65ème Session de l'Assemblée Générale,
à l'occasion du débat informel sur la situation en Haïti**

Monsieur le Secrétaire-général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Je tiens, en premier lieu, à exprimer ma solidarité et ma sympathie au peuple haïtien face aux épreuves qui l'affligent; je lui rends hommage pour son endurance et son courage.

La situation en Haïti est dramatique. L'épidémie de choléra qui y sévit est l'une des plus sévères qui ait eu lieu ces dernières années. Elle se propage dans des conditions humanitaires précaires; elle frappe des hommes, des femmes et des enfants qui ne se sont pas encore remis des ravages causés par le tremblement de terre du 12 janvier dernier. Le climat d'incertitude créé par les élections qui viennent de se dérouler ne facilite pas l'effort de reconstruction.

J'exprime ma gratitude au Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) de l'ONU et à l'ensemble des agents onusiens pour le travail accompli sur le terrain, dans des conditions souvent difficiles, et j'exprime ma sympathie aux familles, aux amis et aux collègues ayant perdu des proches.

Il est impératif, dans les circonstances actuelles, de s'assurer que la communauté internationale fait tout ce qui est en son pouvoir pour aider les autorités et la population haïtiennes.

La générosité témoignée au lendemain du tremblement de terre et l'ampleur de l'action humanitaire qui a été déployée ont montré le fort engagement de la communauté internationale envers Haïti. Mais, à ce jour, seuls 42% de l'aide internationale pour la reconstruction ont été déboursés.

En outre, l'appel de l'ONU pour endiguer l'épidémie de choléra n'a pour l'instant pas rencontré l'écho espéré. Seuls 10% des 164 millions de dollars demandés ont été réunis. Je lance un appel solennel à tous les Etats membres pour qu'ils se mobilisent.

Nous devons comprendre quelles sont les raisons des retards dans la mobilisation, le déboursement et l'acheminement de l'aide ; nous devons y remédier et nous devons rapidement tenir les engagements pris.

La lutte contre la propagation du choléra ne peut attendre. Il est inconcevable qu'au XXI^{ème} siècle nous ne puissions stopper rapidement la maladie. Il est urgent de relever les défis humanitaires et de soulager la souffrance de la population haïtienne. Ceci est indispensable pour entreprendre la reconstruction du pays.

A cet égard, la communauté internationale doit soutenir la population et le gouvernement haïtiens dans leur effort de plus long terme de mise en œuvre du Plan national de reconstruction et de développement. Il est important de mettre l'accent sur la protection des plus vulnérables et sur le renforcement des institutions. Dans ce contexte, il est fondamental également de renforcer les capacités pour la prévention et la réduction des risques naturels.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Suite au tremblement de terre du 12 janvier, l'Assemblée générale a demandé au Secrétaire-général de tenir les États Membres régulièrement informés de la situation en Haïti. Je remercie le Secrétaire général de sa présence aujourd'hui et l'invite maintenant à faire le point sur la situation.